

Besoins en recherche forestière 2023-2024

Août 2023

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS

Réalisation

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
Direction de la recherche forestière
Service du soutien scientifique
2700, rue Einstein, bureau B.1.185
Québec (Québec) G1P 3W8

Téléphone : 418-643-7994

Courriel : DRF-projet.recherche@mrfn.gouv.qc.ca

Diffusion

Cette publication est accessible en ligne uniquement à l'adresse :

[Appel de projets de recherche en aménagement durable des forêts | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)

© Gouvernement du Québec

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts

Table des matières

Introduction	2
Consultation de 2018	2
Mise à jour des besoins en 2021	3
Exercice de priorisation en 2022	3
Exercice de priorisation en 2023	4
Refonte majeure en vue	4
Axe 1 : Aspects socio-économiques de l'aménagement durable des forêts.....	5
Les travaux de la DRF	5
Besoins de recherche prioritaires pour 2023-2024	6
Thème : Opérations et coûts d'approvisionnement.....	6
Axe 2 : Changements à l'échelle planétaire	7
Les travaux de la DRF	7
Besoins de recherche prioritaires pour 2023-2024	8
Thème : Effet des changements climatiques sur la santé, la productivité et la résilience des écosystèmes forestiers	8
Thème : Effet des changements climatiques sur les perturbations naturelles.....	8
Axe 3 : Amélioration et diversité génétiques, production de semences et de plants forestiers.....	9
Les travaux de la DRF	9
Besoins de recherche prioritaires pour 2023-2024	10
Thème : Production de semences et de plants forestiers	10
Axe 4 : Aménagement, sylviculture et rendement des forêts	11
Les travaux de la DRF	11
Besoins de recherche prioritaires pour 2023-2024	12
Thème : Aménagement forestier et sylviculture	12
Thème : Ravageurs forestiers et feux	12
Sélection des projets	13

Introduction

La Direction de la recherche forestière (DRF) du ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) a pour mission de produire, d'intégrer et de transférer des connaissances issues de la recherche scientifique relative à l'aménagement durable des forêts, afin d'éclairer les décideurs et d'améliorer la pratique forestière au Québec. Pour s'assurer que les recherches menées sont pertinentes et qu'elles répondent à des besoins réels des utilisateurs, le MRNF met à jour annuellement sa liste des besoins en recherche en aménagement durable des forêts. Cette liste guide à la fois la sélection des projets de recherche réalisés à l'interne par les chercheurs et les chercheuses de la DRF et ceux visés par le *Financement de la recherche externe en aménagement durable des forêts* du MRNF.

Consultation de 2018

En 2018, le MRNF a réalisé une démarche d'envergure afin d'identifier les besoins en connaissances prioritaires pour les différents acteurs du secteur forestier.

Une vaste consultation a permis d'interpeller, en plus du personnel du MRNF, ses principaux partenaires et clientèles, dont :

- des personnes de l'industrie, des entrepreneurs et des entrepreneuses;
- des travailleurs et des travailleuses de la forêt;
- des chercheurs et des chercheuses;
- des étudiants, des étudiantes, des professeurs et des professeures;
- des personnes représentant la forêt privée;
- des personnes représentant le monde municipal;
- de personnes représentant le gouvernement fédéral;
- des organismes fauniques;
- des organismes environnementaux;
- deux organisations autochtones :
 - le Conseil Cris-Québec sur la foresterie;
 - l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador;
- tous les ingénieurs forestiers et ingénieures forestières du Québec (par l'intermédiaire de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec).

Au total, 298 personnes (dont 45 % qui ne sont pas employées par le MRNF) ont répondu à un questionnaire qui portait sur les besoins en connaissances selon quatre axes principaux, chacun comprenant plusieurs thèmes :

- 1) La dynamique naturelle des écosystèmes, l'aménagement écosystémique et la sylviculture.
- 2) Les changements climatiques.
- 3) L'intégration des enjeux sociaux et environnementaux dans la gestion forestière.
- 4) Les aspects économiques de l'aménagement forestier en forêt publique et en forêt privée.

Dans un deuxième temps, des ateliers de travail se sont déroulés afin de mieux préciser les résultats de la consultation. Par la suite, les résultats ont été présentés aux différents partenaires et clientèles du MRNF lors de l'événement Concertation Forêts 2018.

Finalement, l'ensemble des besoins exprimés tout au long de ce processus a été analysé en fonction de la version précédente de la liste des besoins en recherche forestière de la DRF présentée dans le document *Besoins de recherche forestière 2018-2020*.

Mise à jour des besoins en 2021

Au cours de l'été 2021, les besoins en recherche forestière ont été mis à jour à la suite d'une consultation auprès de plusieurs partenaires et clientèles du MRNF ainsi que de ses employés. En tout, par rapport aux *Besoins de recherche forestière 2018–2020*, 37 nouveaux besoins en recherche ont été ajoutés, 44 besoins ont été reformulés, 36 besoins ont été fusionnés avec d'autres ou reclassés, et 11 besoins ont été retirés.

Exercice de priorisation en 2022

Au cours de l'été 2022, le MRNF a consulté ses secteurs forestiers afin de prioriser les thèmes de recherche de la liste existante. Cet exercice de priorisation a aussi pris en considération les activités de recherche déjà en cours à la DRF, les projets récemment financés et les autres enveloppes de financement disponibles au MRNF. Cette démarche a fait ressortir 5 thèmes prioritaires regroupant un total de 64 besoins pour l'appel de projets 2022-2023.

Exercice de priorisation en 2023

Au cours de l'été 2023, un nouvel exercice de priorisation a pris en considération les enjeux particuliers de la dernière année, qui ont fait ressortir les besoins entourant l'adaptation des forêts aux perturbations naturelles (feux) et le maintien, voire l'augmentation, de la productivité des écosystèmes forestiers. Les activités de recherche déjà en cours à la DRF, les projets récemment financés et les autres enveloppes de financement disponibles au MRNF ont également été pris en compte. Cette démarche a fait ressortir 15 besoins prioritaires répartis dans 6 thèmes au sein des 4 axes de recherche :

- Opérations et coûts d'approvisionnement (axe 1) : 3 besoins;
- Effets des changements climatiques sur les perturbations naturelles ainsi que sur la santé, la productivité et la résilience des écosystèmes forestiers (axe 2) : 5 besoins;
- Effet des changements climatiques sur les perturbations naturelles (axe 2) : 2 besoins;
- Production de semences et de plants forestiers (axe 3) : 1 besoin;
- Aménagement forestier et sylviculture (axe 4) : 2 besoins;
- Ravageurs forestiers et feux (axe 4) : 2 besoins.

Par conséquent, seuls les 15 besoins prioritaires énumérés dans les pages qui suivent seront considérés pour l'appel de projets 2023-2024.

Refonte majeure en vue

En 2024, le Secteur des forêts du MRNF procédera à une consultation plus vaste auprès de ses partenaires et clientèles afin de recueillir et de prioriser les besoins en connaissances relatives à l'aménagement durable des forêts et de concerter les actions en recherche. À l'instar de celle de 2018, cette consultation se déroulera par voie électronique et sera suivie d'ateliers de travail visant à prioriser les besoins recueillis.

Axe 1 : Aspects socio-économiques de l'aménagement durable des forêts

Parmi les critères d'aménagement durable, deux concernent les aspects socio-économiques du secteur forestier. Ce sont : le maintien des avantages socio-économiques multiples que les forêts procurent à la société et la prise en compte, dans les choix de développement, des valeurs et des besoins exprimés par les populations concernées. C'est pour cette raison que la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier* vise, entre autres : à soutenir la viabilité des collectivités forestières; à promouvoir une gestion axée sur la formulation d'objectifs clairs et cohérents, sur l'atteinte de résultats mesurables et sur la responsabilisation des gestionnaires et des utilisateurs du territoire forestier; ainsi qu'à partager les responsabilités découlant du régime entre l'État, les organismes régionaux, les communautés autochtones et d'autres utilisateurs du territoire forestier. Par conséquent, connaître les attentes de la population quant à la gestion du territoire forestier et les préoccupations des communautés autochtones est de première importance.

La *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier* reconnaît ainsi que la participation des personnes et des groupes intéressés à la planification de l'aménagement figure parmi les principaux enjeux de déploiement du régime forestier ; elle propose un modèle de gestion intégrée des ressources qui favorise la prise en compte des dimensions sociales et économiques de l'aménagement forestier. L'aménagement écosystémique et la gestion par objectifs entraînent des changements dans les approches sylvicoles. Il importe d'en étudier les aspects opérationnels, la rentabilité et les effets sur divers aspects de la forêt.

Pour assurer la prospérité de ce secteur d'activité particulièrement important pour les régions ressources, la rentabilité économique des activités forestières devient un objet d'étude privilégié, tant à l'échelle des traitements sylvicoles des peuplements qu'à celle de la structure industrielle. Il convient de prendre en compte toute la chaîne de valeur de la production forestière, y compris les services écologiques et tous les autres qui ne sont pas liés à la production de matière ligneuse. De plus, le Québec fait face à une rareté de main-d'œuvre spécialisée en foresterie. Il importe d'intensifier les actions pour attirer et conserver les travailleurs, valoriser leurs emplois et développer les entreprises.

Les travaux de la DRF

La comparaison de l'effet de diverses modalités de traitements sylvicoles sur la qualité et la quantité des produits du bois récolté a été intégrée à plusieurs des projets de la DRF en sylviculture. L'analyse de la rentabilité économique des scénarios sylvicoles pour les principales essences résineuses utilisées en plantation est également commencée. Il reste cependant du travail à faire pour quantifier la rentabilité globale de divers scénarios sylvicoles et les comparer entre eux.

Besoins en recherche prioritaires pour 2023-2024

Thème : Opérations et coûts d'approvisionnement

- 1.1. Analyser la rentabilité économique et financière des opérations de récolte dans des situations présentant des contraintes opérationnelles (pentes fortes, récupération de chablis et de feux, ravageurs, etc.).
- 1.2. Comparer l'efficacité et la rentabilité de différentes approches de gestion des combustibles et d'atténuation des risques de feux pour protéger la valeur économique, écologique et sociale à l'échelle d'un territoire.
- 1.3. Évaluer les aspects de rentabilité financière et économique, ainsi que les différents enjeux en lien avec l'établissement de plantations d'espèces feuillues.

Axe 2 : Changements à l'échelle planétaire

Le régime forestier découlant de la *Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier* compte sur l'acquisition de connaissances concernant les rôles et fonctions des écosystèmes afin de mieux répondre aux enjeux d'aménagement durable, d'accroître le rendement des forêts ou d'en favoriser les usages multiples. Ces connaissances sont des contributions essentielles à l'évolution du milieu forestier dans un contexte d'adaptation aux changements à l'échelle planétaire.

L'aménagement écosystémique est au cœur du régime forestier. Sa mise en œuvre repose notamment sur la connaissance des caractéristiques de la forêt naturelle, particulièrement en ce qui a trait à l'influence des perturbations naturelles et à l'amplitude de la variabilité écologique des forêts à l'échelle du paysage. Cette connaissance permettra d'élaborer une planification susceptible de mieux maintenir les attributs clés de l'écosystème et la biodiversité, notamment par l'intermédiaire d'objectifs concrets relatifs à la structure d'âge des peuplements, à la composition forestière et à la répartition spatiale des coupes et des forêts laissées intactes.

Les changements climatiques et l'acidification des précipitations sont des sources de stress pour les forêts qui peuvent en modifier la composition, la structure, le fonctionnement et la productivité. Leurs effets dépendent du seuil de tolérance et de la capacité d'acclimatation et d'adaptation des écosystèmes forestiers. Le MRNF souscrit aux principes et valeurs associés au développement durable. Par conséquent, l'acquisition de connaissances à l'égard des effets des changements climatiques et des stress environnementaux d'origine anthropique sur les écosystèmes forestiers est requise afin de permettre la mise au point des stratégies d'intervention en milieu forestier, y compris des mesures d'adaptation et de mitigation.

Les travaux de la DRF

Des travaux visent à déterminer les effets des perturbations naturelles ou d'origine anthropique sur les écosystèmes forestiers québécois. Les principales perturbations étudiées sont les changements climatiques, les précipitations acides, les feux, les épidémies d'insectes et la récolte forestière.

Au cours des dernières années, les chercheurs et chercheuses ont bâti un important corps de connaissances au sujet de l'impact des précipitations acides sur les écosystèmes forestiers ainsi que sur les processus en cause. Ils ont aussi expérimenté des mesures d'atténuation comme le chaulage ou la fertilisation. Les connaissances acquises sur la dynamique de fertilité des sols forestiers permettent aux aménagistes d'intégrer cette dimension à leurs stratégies d'intervention, par exemple, pour le choix des stations plus propices à la récolte de la biomasse.

Par ailleurs, les travaux sur l'effet des changements climatiques, y compris la sécheresse, sur les écosystèmes forestiers permettent d'anticiper quels seront leurs impacts sur la fertilité des sols, la croissance et la mortalité de la régénération ainsi que des arbres, la productivité des peuplements ou sur la répartition spatiale des espèces. Des travaux sont également menés dans le but de caractériser les meilleurs sites pour l'acériculture en lien avec les changements climatiques et l'envahissement par le hêtre. Ces connaissances permettront de développer des stratégies d'adaptation aux changements climatiques.

Les chercheurs et chercheuses de la DRF travaillent aussi sur la connaissance de la variabilité de la composition et de la structure des écosystèmes forestiers naturels, introduite notamment par les régimes de perturbations naturelles (feux, épidémies d'insectes, chablis), les caractéristiques du milieu physique ainsi que les variations climatiques. Ces connaissances permettront de définir des états de référence de la forêt et d'estimer les effets des changements climatiques sur la forêt, notamment quant à l'évolution de sa composition. D'autres travaux expérimentent des traitements sylvicoles comme mesure d'adaptation et de mitigation des effets des changements climatiques. Enfin, des travaux sont menés dans le but de concevoir, tester et mettre en application des scénarios sylvicoles et des stratégies d'aménagement pour favoriser des espèces mieux adaptées aux futurs régimes de perturbations, notamment ceux des feux de forêt.

Besoins en recherche prioritaires pour 2023-2024

Thème : Effet des changements climatiques sur la santé, la productivité et la résilience des écosystèmes forestiers

- 2.1. Déterminer des seuils de tolérance et évaluer la vulnérabilité des principales essences au cumul des modifications des conditions environnementales (climat, perturbations naturelles et anthropiques) anticipées dans un contexte de changements à l'échelle planétaire, tant en forêt qu'en plantation, puis développer des mesures d'adaptation.
- 2.2. Caractériser les effets des changements climatiques sur la croissance, la productivité (volume et qualité) et la rentabilité financière et économique des essences indigènes ou exotiques aménagées en forêt et en plantation.
- 2.3. Déterminer des pratiques d'aménagement et des scénarios sylvicoles qui favorisent l'adaptation et les transitions écologiques en lien avec les changements climatiques et les conditions dans lesquelles ces pratiques devraient être mises en œuvre.
- 2.4. Optimiser les outils permettant d'intégrer aux étapes du calcul et de la détermination des possibilités forestières les conséquences prévisibles des variabilités climatiques et les risques qui y sont associés.
- 2.5. Déterminer les territoires et les limites d'utilisation des espèces de reboisement en fonction des caractéristiques des sols et du climat.

Thème : Effet des changements climatiques sur les perturbations naturelles

- 2.6. Concevoir, tester et mettre en application des scénarios sylvicoles et des stratégies d'aménagement pour favoriser des espèces mieux adaptées aux futurs régimes de perturbations.
- 2.7. Améliorer la capacité d'estimation de la probabilité d'occurrence d'événements météorologiques défavorables (inondations, gels hâtifs, gels tardifs, dégel hâtifs, etc.) ou extrêmes (verglas, chablis, sécheresse, etc.) et de leurs conséquences potentielles sur la dynamique forestière sous aménagement.

Axe 3 : Amélioration et diversité génétiques, production de semences et de plants forestiers

L'amélioration génétique et le maintien (voire l'augmentation) de la diversité génétique des arbres sont à la base du programme de reboisement du Québec. Les programmes d'amélioration génétique ont pour objectif la reproduction sélective d'arbres aux caractéristiques désirées chez les principales espèces commerciales. Les résultats se concrétisent par la production de semences et de plants améliorés pour le reboisement, ce qui contribue à augmenter la productivité et l'adaptation des plantations. Les connaissances acquises sur la structure génétique des populations permettent maintenant d'aborder de nouvelles problématiques reliées aux changements climatiques, notamment pour concevoir de nouvelles stratégies de déploiement des variétés améliorées. À l'avenir, l'intégration de nouvelles connaissances en génomique permettra, entre autres, de raccourcir les étapes de la sélection, d'approfondir les connaissances sur la génétique des populations et d'évaluer la variabilité génétique liée à certains critères d'adaptation.

Les activités associées à la production de semences, de boutures et de plants ainsi qu'au reboisement occupent une place importante dans l'économie des différentes régions du Québec. La production et la qualification des semences et des plants forestiers relèvent directement du MRNF. Le reboisement contribue à augmenter la production forestière, tant en qualité qu'en quantité, grâce à la mise en terre de plants de haute qualité, répondant à des critères de qualification morphologiques et physiologiques complets et intégrateurs, établis par le MRNF. L'atteinte de ces critères nécessite l'amélioration continue des techniques, tant pour la production et le traitement des semences que pour la culture des plants (en récipients comme à racines nues). Il importe également de vérifier l'influence de certains critères de qualité des plants en pépinière sur leur performance ultérieure en plantations.

Les travaux de la DRF

Les équipes de la DRF réalisent des travaux de recherche en génétique forestière pour les principales espèces résineuses utilisées dans le reboisement au Québec (épinette blanche, épinette noire et épinette de Norvège, pin gris), pour les essences à croissance rapide (mélèzes et peupliers hybrides) ainsi que pour le chêne rouge et le frêne d'Amérique, et ce, sans recourir aux techniques de modification génétique. Les recherches visent principalement à accroître le volume et la qualité des bois produits en plantations ainsi que la résistance des espèces aux stress biotiques et abiotiques, y compris ceux résultant des changements climatiques. Des projets visant à mesurer la phénologie et la performance d'une grande quantité d'arbres sélectionnés soumis à diverses conditions environnementales sont aussi en cours. Ces travaux visent, entre autres, à guider la sélection des individus adaptés aux conditions climatiques futures. L'intégration opérationnelle de la sélection génomique pour l'épinette blanche permet de réaliser des sélections sur plusieurs critères simultanément ; de tels travaux ont commencé pour d'autres espèces. En plus d'accroître les connaissances sur la variabilité et l'hérédité des caractères recherchés, les travaux de la DRF permettent de déterminer des stratégies de gestion des vergers à graines, de délimiter les territoires d'utilisation des plants utilisés pour le reboisement (notamment dans un contexte de changements climatiques) et de conserver du matériel biologique *ex situ*, à long terme.

Les chercheurs et chercheuses réalisent aussi des travaux sur la capacité de régénération naturelle de l'épinette de Norvège et des mélèzes exotiques.

Les travaux de recherche de la DRF en production de plants visent à améliorer les techniques culturales pour la production de plants de haute qualité.

Besoins en recherche prioritaires pour 2023-2024

Thème : Production de semences et de plants forestiers

- 3.1. Évaluer les nouveautés disponibles dans le domaine des substrats de culture en faisant le lien avec la performance des plants et la gestion des cultures.

Axe 4 : Aménagement, sylviculture et rendement des forêts

Les forêts résineuses, décidues et mixtes couvrent la majeure partie de la superficie forestière productive et constituent l'une des principales assises de l'économie de la province. L'aménagement forestier intègre des principes de plusieurs sciences à l'échelle du paysage, tandis que la sylviculture est le moyen privilégié pour les mettre en œuvre à l'échelle des peuplements. Il importe d'assurer leur pérennité dans un contexte de développement durable en intégrant dorénavant les changements climatiques. L'atteinte de cet objectif repose sur des pratiques forestières fondées à la fois sur les plus récentes connaissances en matière de sylviculture, de dynamique naturelle, de capacité de support des milieux et de maintien tant de la biodiversité que du caractère naturel des peuplements. Ceci implique le développement de pratiques sylvicoles novatrices, respectueuses de l'environnement forestier, et qui considèrent à la fois les aspects quantitatifs et qualitatifs de la production ligneuse et des autres ressources de la forêt.

Par ailleurs, la plantation est essentielle en raison des besoins grandissants de la société en matière ligneuse, de la nécessité de garantir la régénération des peuplements ayant subi une perturbation naturelle ou anthropique, et celle de conserver des massifs de forêts naturelles dans le cadre de l'aménagement écosystémique. Les plantations représentent donc un moyen important pour atteindre les objectifs de production forestière tout en diminuant, dans certains cas, la pression de récolte sur les forêts naturelles pour en favoriser la conservation. Elles constituent également un moyen indispensable d'adaptation aux changements climatiques, car elles permettent l'utilisation des espèces et des génotypes les mieux adaptés aux conditions actuelles et futures.

Enfin, il importe d'étudier les mécanismes de régénération et de compétition ainsi que la succession naturelle, afin de bien définir les conditions de succès des traitements sylvicoles et d'en modéliser les effets sur la croissance, de manière à prévoir le développement des peuplements, tant en volume qu'en biomasse.

Les travaux de la DRF

Les équipes de la DRF expérimentent une variété de travaux sylvicoles adaptés aux peuplements naturels, à différents stades de développement, et en déterminent les effets à long terme sur le rendement ligneux et sur la dynamique de succession. De nombreux dispositifs expérimentaux permettent l'étude des processus en cause dans la réaction des arbres et des peuplements aux différents traitements sylvicoles. Les coupes de jardinage, les coupes progressives régulières et irrégulières, les coupes avec réserve de semenciers, les éclaircies précommerciales et commerciales et la remise en production de peuplements dégradés sont des exemples de traitements étudiés à long terme. En fonction des objectifs de l'aménagement forestier durable, des évaluations de l'état de naturalité des peuplements, de l'acclimatation et du développement de la régénération naturelle et artificielle sont intégrées aux dispositifs de recherche.

Les équipes de la DRF travaillent aussi dans le domaine de la sylviculture et du rendement des plantations. Les enjeux couverts par leurs activités incluent le choix des microsites favorables à l'établissement des plants forestiers, la détermination des conditions d'établissement et d'entretien des plantations, l'élaboration des traitements sylvicoles ainsi que la connaissance des caractéristiques de croissance, de rendement et du cubage des tiges. Une attention particulière est aussi portée aux régimes de sylviculture intensive. Les thèmes abordés dans les recherches en cours incluent la plantation sur des stations problématiques (présence de forte compétition, d'éricacées, d'humus épais, de sols minces, etc.), les interactions entre les produits forestiers et la sylviculture (l'élagage, les scénarios d'éclaircie, etc.), de même que l'intégration de la plantation à différents scénarios sylvicoles tels le regarni et la plantation sous couvert forestier, notamment pour réhabiliter les peuplements dégradés.

D'importants travaux sont consacrés à la modélisation de la croissance et du rendement de la forêt ainsi qu'à la modélisation de l'effet de traitements sylvicoles. Ces travaux ont conduit notamment à l'élaboration de modèles de croissance par arbre et par peuplement entier, de modèles de plantation ainsi que d'un modèle de succession forestière. Ils se poursuivent par des améliorations en fonction des nouvelles informations forestières, des avancées en modélisation et des besoins des utilisateurs. La modélisation de l'effet des traitements sylvicoles à l'échelle de l'arbre et du peuplement est en cours, tout comme celles du défilement des tiges et de l'évolution de la qualité des bois après des interventions sylvicoles.

Besoins en recherche prioritaires pour 2023-2024

Thème : Aménagement forestier et sylviculture

- 4.1. Développer une sylviculture qui concilie les divers défis posés par l'aménagement écosystémique (naturalité, productivité, etc.) dans un contexte de changements climatiques.
- 4.2. Améliorer la connaissance et la cartographie des indices de qualité de station afin de pouvoir cibler les peuplements aptes aux investissements sylvicoles.

Thème : Ravageurs forestiers et feux

- 4.3. Déterminer des outils pour optimiser la récupération des bois et limiter les dommages causés par les agents de détérioration de ces bois.
- 4.4. Évaluer et comparer les retombées écologiques et économiques de différents scénarios de récupération des bois après une perturbation naturelle (épidémie d'insectes, feu, chablis, etc.).

Sélection des projets

Des appels de projets et des initiatives de financement permettront de concrétiser la recherche relative aux besoins prioritaires énoncés dans le présent document. Ce sont autant d'initiatives qui répondront aux demandes en recherche forestière, mises à jour périodiquement en fonction des besoins du Ministère et des praticiens.

Le recours à des appels à projets permettra de mettre à profit une expertise élargie et répartie dans toutes les régions du Québec, puisque l'ensemble des universités et des centres collégiaux de transfert de technologie (CCTT) seront invités à proposer des projets. Conformément au processus en place pour chaque source de financement, les projets soumis seront sélectionnés à la suite d'une analyse de la pertinence et d'une analyse scientifique.

*Ressources naturelles
et Forêts*

Québec 